



# **Commune de Reuil en Brie**

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 16 Septembre 2011**

Présents: Patrick ROMANOW, Catherine RIEHL, Pascal CARBUCCIA, Lucien DUBOIS, Yvelise BITOUN, Sophie CORNILLET, Denis GEOFFROY, Martine GOSSART, Francis MOIGNOT, Claude ROBBE, Max VAUSSARD.

Absents excusés :

Dominique BANCHEREAU qui a donné pouvoir à Denis GEOFFROY ;  
Françoise SADKOWSKI qui a donné pouvoir à Catherine RIEHL ;

La séance commence à 19h30. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

### **Examen de l'ordre du jour**

#### **1. Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 29 Juillet 2011**

*Adopté à l'unanimité.*

#### **2. Contrat rural et demande de subvention**

Monsieur le Maire expose le projet de Contrat Rural qui comprend trois volets à savoir :

- 1) La construction d'un préau pour l'école ;
- 2) L'aménagement paysager de la place de la mairie ;
- 3) L'aménagement paysager de l'aire de transport scolaire.

Le coût total du projet est estimé à 428 643,41 € TTC dont 71 717,50 € HT en part communale.

Les subventions sollicitées sont :

- Conseil Régional Ile de France : 135 000 € ;
- Conseil Général Seine et Marne : 105 000 € ;
- Etat DETR : 46 680 €.

*Adopté à l'unanimité.*

#### **3. Aménagement cour de récréation et construction sanitaires école**

Monsieur le Maire expose le projet de construction de nouveaux sanitaires pour l'école ainsi que la réfection de la cour de l'école.

Le coût total du projet est de 142 353,90 € TTC dont 23 817,50 € HT en part communale.

Les subventions sollicitées sont :

Région, Aménagement rural : 35 707,50€  
Sénat, réserve parlementaire : 19 830 €  
Etat DETR : 39 670 €

*Adopté à l'unanimité.*

#### **4. Modification des statuts de la CCPPF**

Monsieur le Maire fait part des dernières modifications intervenues et présente les nouveaux statuts.

*Adopté à l'unanimité.*

### **Informations diverses :**

- Mme RIEHL informe le Conseil du départ en retraite de 2 agents ;
- M.CARBUCCIA informe le Conseil de que le bureau de direction de l'école est terminé ;
- M.ROBBE annonce un défaut de finition sur les plaques signalétiques des rues : La livraison est refusée, le fournisseur devra refaire le film de protection des panneaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 45.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 19 septembre 2011 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

A Reuil en Brie le 19 septembre 2011

Le Maire,  
Patrick ROMANOW